



Angers, le 16 janvier 2009

L'Inspectrice d'Académie
Directrice des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de Maine et Loire

à

Etienne BREMOND
12 Quai de l'Authion
49130 LES PONTS DE CE

Dossier suivi par
Valérie BLANVILLAIN

Tel :
02 41 74 34 79
fax :
02 41 44 29 14
mel :
ce.cab49@ac-nantes.fr

Cité administrative
15 bis Rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS CEDEX

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter votre concours pour la mise en œuvre du droit d'accueil dans certaines petites communes qui n'ont pu constituer la liste des personnes susceptibles d'être mobilisées pour assurer sous l'autorité des maires l'accueil des enfants lorsque cela s'avère nécessaire les jours de grève des enseignants.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire savoir si vous êtes disponible pour assurer ce travail.

Les municipalités conviendront avec vous de l'organisation de l'accueil auquel vous contribuerez et disposent de tous les documents administratifs nécessaires, si vous souhaitez vous engager dans ce cadre..

Votre réponse est souhaitée pour le 23 janvier 2009 aux contacts suivants :

Téléphone : Madame Nourry - 02.41.74.34.57
Messagerie : ce.cabinet49@ac-nantes.fr
Courrier : Madame l'Inspectrice d'Académie
Cabinet
15 bis rue Dupetit Thouars
49047 Angers Cedex

La liste des communes vous sera communiquée dans les meilleurs délais.

Par avance, je vous remercie de vos réponses et de votre aide.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Françoise Fourneret

Les Ponts de Cé, le 21 janvier 2009

Etienne BRÉMOND
12, Quai de l'Authion
49130 LES PONTS DE CÉ

Tel : 02 41 44 89 81
E-Mail : etienne.bremond@orange.fr

Madame l'Inspectrice d'Académie
Directrice des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
Cité administrative
15 bis Rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS CEDEX

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Pour faire suite à votre courrier du 16 courant, j'ai l'honneur de vous informer que je ne me prêterai pas à cette atteinte déguisée du droit de grève.

Permettez-moi, de vous faire part de mon indignation.

Ainsi, pour le compte des municipalités, l'Administration de l'Éducation Nationale sollicite-t-elle le concours des nouveaux retraités enseignants pour accueillir les enfants les jours de grève. De plus, selon Monsieur Sarkozy, ils seraient rémunérés par les retenues effectuées sur le salaire des collègues avec lesquels ils travaillaient quelques mois plus tôt !

Quelle honte ! Quelle décadence ! Quel manque de respect !

Au citoyen que je suis, votre proposition, Madame l'Inspectrice d'Académie, relève de l'insulte et n'appelle que le mépris.

Devant cette ignominie, il me reste la possibilité de grossir les rangs des manifestants et de faire passer le message suivant :

Debout les jeunes, vos aînés sont avec vous !

Madame l'Inspectrice d'Académie, j'ai l'honneur de ne point vous saluer.

